

HAUT BUGEY

AGGLOMÉRATION

Entreprendre ensemble

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU MARDI 15 JUILLET 2025

Le mardi 15 juillet 2025 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le mardi 8 juillet 2025, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
62	2	11	4

Présents : M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. ANCIAN (suppléant de Mme BERGER), M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERTRAND, M. BOURGEAIS, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, Mme COLLET, M. de LEMPS, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, Mme DOMINGUEZ, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Noël, Mme EMIN, Mme FLORE, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. GUILLET, M. JUILLARD, Mme LAKHDAR-CHAOUCH, M. LALLEMENT, M. LENSEL, Mme LEVILLAIN, M. MARTINAND, M. MARTINEZ, M. MATHIEU, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PAUGET (suppléant de M. GUINET), M. PERNOD, M. RAVOT, Mme SERRE, M. TORRION, M. VAILLOUD, Mme VOLAN.

Excusés : M. FOUILLAND, M. ISSARTEL.

Absents : M. AKHLAFA, Mme ANTUNES, M. ARMETTA, M. DUPONT Jean-François, M. KAYGISIZ, Mme MANDUCHER, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme PITTI, Mme REGLAIN, M. TOURNIER-BILLON.

Pouvoirs : Mme BEY (pouvoir à M. MATZ), M. DEGUERRY (pouvoir à M. DUFOUR), Mme LIEVIN (pouvoir à Mme DOMINGUEZ), M. MILLET (pouvoir à Mme RAVET).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme Hayet LAKHDAR-CHAOUCH, Secrétaire de séance.

Rapport d'activité 2024 de Haut-Bugey Agglomération.

Rapporteur : M. MOURLEVAT

Le rapport d'activité remis à chaque membre du Conseil d'agglomération, récapitule l'ensemble des actions conduites et réalisées par l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), au titre de l'année 2024, dans ses domaines de compétence.

Conformément à l'article L 5211-39 du Code général des collectivités territoriales, il sera adressé au maire de chaque commune membre, accompagné du compte administratif 2024. Ce rapport devra faire l'objet d'une communication au Conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'EPCI sont entendus.

Le Président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Le Conseil d'agglomération,

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité de Haut-Bugey Agglomération pour l'année 2024.

Fait à Oyonnax, le 15 juillet 2025.

Le Président,
Michel MOURLEVAT



La secrétaire de séance,
Hayet LAKHDAR-CHAOUCH

A blue ink signature of Hayet Lakhdar-Chaouch.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Rapport d'activité 2024 de Haut-Bugey Agglomération.

.....
Date de décision: 15/07/2025

Date de réception de l'accusé 18/07/2025
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 15072025_202590

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20250715-15072025_202590-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .7
Institutions et vie politique
Intercommunalite

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : 3_RAPPORT_ACTIVITE_HBA.pdf (99_DE-001-200042935-20250718-
15072025_202590-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : HBA RA 2025-bd.pdf (21_RP-001-200042935-20250718-
15072025_202590-DE-1-1_2.pdf)
Rapport d'activité 2024